



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

**PROCÈS-VERBAL** d'une réunion extraordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 11 juin 2013 à 13 heures 00 minute au Centre Bonne Aventure, à Bonaventure, sous la présidence de Jean-Guy Poirier, et à laquelle étaient présents :

**M. Jean-Guy Poirier**, préfet  
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

**M. Doris Boissonnault**, maire de Caplan  
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

**M. Bertrand Berger**, préfet  
Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

**Mme Délisca Ritchie-Roussy**, maire de Murdochville  
Administratrice régulière représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

**M. Rodrigue Brousseau**, maire de Petite-Vallée  
Administrateur régulier représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

**M. Richard St-Laurent**, maire de Nouvelle  
Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

**Présent par téléphone :**

**M. Jonathan Lapierre**, conseiller de Grande-Entrée  
Administrateur régulier représentant  
l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

**Ainsi que :**

**Mme Sarah Gonthier**, agente à la gestion et au marketing

**Les administrateurs suivants ont été invités, mais n'ont pu participer à la rencontre :**

**Mme Diane Lebouthillier**, préfet  
Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

**Mme Louise Langlois**, maire de Chandler  
Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

**Mme Jovette Gasse**, maire de Marsoui  
Administratrice régulière représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

**M. Joël Arseneau**, maire des Îles  
Administrateur régulier représentant  
l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

**M. Allen Cormier**, préfet  
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Financement temporaire de la Régie;
4. Affaires nouvelles;
5. Période de questions;
6. Date et lieu de la prochaine réunion;
7. Levée de l'assemblée.



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, Jonathan Lapierre, souhaite la bienvenue à tous. Comme il est présent par téléphone, le vice-président de la Régie, Jean-Guy Poirier, prend le rôle de président d'assemblée.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Jean-Guy Poirier lit l'ordre du jour.

R13 – 53

#### RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ** par Rodrigue Brousseau et résolu d'adopter l'ordre du jour.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### 3. FINANCEMENT TEMPORAIRE DE LA RÉGIE

Le portrait des liquidités de la Régie est résumé.

R13 – 54

#### RÉSOLUTION CONCERNANT LES AFFAIRES BANCAIRES

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration a autorisé le 15 août 2012 l'accessibilité d'une première tranche de financement temporaire au montant de 500 000 \$, qui sera versée à même sa marge de crédit;

**ATTENDU QUE** le 11 avril 2013, le conseil d'administration a décidé d'autoriser l'accessibilité d'une deuxième tranche de financement temporaire d'un montant qui correspondra à la différence entre 75 % des sommes à recevoir en date du 31 mai 2013 comme prévu au budget 2013 de la Régie et 500 000 \$ et qui seront versés à même sa marge de crédit;

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration a décidé d'autoriser l'accessibilité d'une troisième tranche de financement temporaire d'un montant de 500 000 \$ et qui sera versée à même sa marge de crédit;

**ATTENDU QU'**à ces fins, les résolutions bancaires R13-22 et R13-38 doivent être modifiées.

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ** par Bertrand Berger et résolu :

**QUE** la résolution R13 –22 soit modifiée par l'ajout du paragraphe 10 ci-après à la section intitulée « C – FINANCEMENT TEMPORAIRE » :

« 11. Le conseil autorise également, en plus des sommes déjà autorisées en date du 15 août 2013 et du 11 avril 2013, un financement temporaire à même la marge de crédit au montant de 500 000 \$ et autorise Jonathan Lapierre, président, et Sarah Gonthier, secrétaire-trésorière de la Régie, à accomplir et à poser tout geste et à signer et livrer tout document qu'ils jugent nécessaire ou désirable, aux fins de mettre en place ce financement temporaire autorisé qui totalisera maintenant 1 500 000 \$. »

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### 4. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune proposition n'est débattue à ce point.



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### 5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun public n'est présent, donc aucune question n'est posée.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 6. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 26 juin à New Richmond.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

#### **RÉSOLUTION CONCERNANT LA CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ** par Délisca Ritchie-Roussy et résolu d'adopter la levée de l'assemblée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

R13 – 55



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par  
le président,

  
Jonathan Lapierre

Lu et certifié conforme par  
la secrétaire-trésorière,

  
Sarah Gonthier

22.08.2013  
Date

4 juillet 2013  
Date

### ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

2013-06-26  
Date